

**Délégation Départementale de l'ARIEGE**

Pole animation des politiques territoriales de santé publique

Dossier suivi par: Jean-Luc BERNARD

Courriel: [ars-oc-dd09-contrôle-sanitaire@ars.sante.fr](mailto:ars-oc-dd09-contrôle-sanitaire@ars.sante.fr)

Tél. : 05.34.09.83.67

**S.M.D.E.A**

[arsalerte@smdea09.fr](mailto:arsalerte@smdea09.fr)

**CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

**RESTRICTION DE CONSOMMATION PERSONNES FRAGILES**

Les premiers résultats concernant le prélèvement ci-dessous témoignent du mauvais fonctionnement des installations :

Prélèvement et mesures de terrain du 01/10/2020 pour l'ARS et par PRELEVEUR CAMP

Nom et type d'installation : TTP 003753 PRODUCTION ESCARCHEIN COL

Localisation du prélèvement : GALEY - 0000005530 - RESERVOIR ESCARCHEIN COL DE HOURQUE

SORTIE RESERVOIR ESCARCHEIN

Prélèvement n°: 00136284 Type d'eau : T2

**Cette eau est non-conforme aux limites de qualité bactériologique fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007. Aussi, en application des articles R 1321-27, 29 et 30 du code de la santé publique, je vous demande d'informer sans délai le(s) maire(s) et les personnes fragiles (femmes enceintes, nourrissons, personnes immunodéprimées, personnes âgées,... ) de ne pas consommer l'eau du ou des réseaux publics concernés.**

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Résultats	Unités	Limite Mini	Limite Maxi	Référence Mini	Référence Maxi
Bactéries coliformes /100ml - MS	2	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml - MS	2	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	2	n/(100mL)		0		

NB : Cette alerte ne comporte que le résultat du ou des paramètres connus à ce jour. Un bulletin complet sera envoyé ultérieurement

**Je vous demande de bien vouloir m'informer des mesures correctives prises pour remédier à ce problème.**

**Un nouveau contrôle sera effectué dès que ces mesures correctives auront été réalisées pour en vérifier l'efficacité et permettre l'éventuelle levée de l'interdiction de consommation.**

**La population doit être avertie des dangers qu'il y a à utiliser, comme moyen de substitution, l'eau des puits particuliers, des sources ou de tout point d'eau qui n'ont pas fait l'objet d'une vérification complète et récente de qualité.**